



Wallonie

Commune de Waimes

**URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur Mehdi LECARME demeurant Walk, 115 à 4950 Waimes.

Le terrain concerné est situé Bruyères, 64b à 4950 Waimes et cadastré division 1, section B n°99G pie (act 99h).

Le projet consiste en : l'installation de panneaux photovoltaïques au sol, et présente les caractéristiques suivantes : dimensions de l'installation L.10,14m, l.1.78m, h. 1.16m ;

L'annonce de projet est requise pour le motif suivant : Art. R.IV.40-2. § 1er. 2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous préalable durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et les lundis et mercredis de 13h30 à 17h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme - Place Baudouin 1 - 4950 Waimes

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme :

Téléphone : 080 68 91 64 ou

Mail : urbanisme@waimes.be ou celine.barbette@waimes.be,

Dont le bureau se trouve à 4950 WAIMES – Place Baudouin, 1.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du

22 février 2021 au 08 mars 2021

au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Baudouin 1 – 4950 WAIMES,
- Par courrier électronique aux adresses suivantes : urbanisme@waimes.be ou celine.barbette@waimes.be